

# CAP Agent Accompagnant au Grand Âge (AAGA)



1/E rue de Verlinghem  
59130 LAMBERSART  
Tél. 03 20 92 46 07

Le titulaire du **CAP Agent Accompagnant au Grand Âge** accompagne la personne âgée et exerce ses activités **au sein des structures sociales ou médico-sociales**.

Ce professionnel propose un accompagnement adapté aux capacités, aux habitudes de vie et à la culture de la personne afin de **favoriser et/ou maintenir son autonomie**. Il accompagne notamment à la **réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction des capacités et des choix de la personne**.

Le professionnel participe à la mise en œuvre du **projet personnalisé** dans le cadre d'un travail en équipe et réalise ses tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique. Il **applique les règles d'hygiène et de sécurité**, prend en compte la **prévention des risques professionnels** et intègre dans ses activités l'usage de la **domotique** et de **l'outil numérique**.

## Admission

Le Cap sur deux ans est proposé aux élèves de 3<sup>ème</sup> pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides. Possibilité de cap sur un an pour les élèves de 1<sup>ère</sup> ou terminale, professionnelle, technologique ou générale motivés pour obtenir un CAP ; des jeunes ayant déjà un diplôme (et qui ne passeront pas d'épreuves générales)

Ce cap peut être proposé sur 3 ans pour les élèves qui ont des besoins particuliers.

## La formation

La formation de CAP sur deux années, comprend des **enseignements professionnels et des enseignements généraux** ainsi que **14 semaines** de périodes de formation en milieu Professionnel PFMP (Stages) répartis sur les **deux années scolaires**.

**Les PFMP (stages) se déroulent dans des structures sociales ou médico-sociales** accueillant des personnes âgées:

- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) : Résidence services, résidence autonomie (anciennement logement-foyer), Maison de retraite ;
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- Etablissements de soins de longue durée (USLD) ;

Les enseignements sont répartis comme suit :

### Enseignements du général :

Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Mathématiques et physique-chimie

Education physique et sportive (EPS)

Prévention-santé-environnement

Langue vivante étrangère (LVI)

Arts appliqués et cultures artistiques

Possibilité de choisir des unités facultatives (options) : Arts appliqués et cultures artistiques, langue vivante étrangère (LVII), mobilité (Programme ERASMUS plus)

### Enseignements professionnels :

Deux pôles d'activités professionnels qui regroupent des blocs de compétences professionnelles et transversales :

**Pôle 1- Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne** : Mise en place et service des repas - Remise en état des matériels et des espaces collectifs - Entretien du linge.

**Pôle 2- Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé** : Promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne - Entretien et personnalisation de la sphère privée.

## Qualités requises

Capacités d'empathie et de communication

Capacité d'être à l'écoute de l'autre et d'aider « l'autre »

Capacités à travailler en équipe

## Débouchés et poursuite d'études

Ce diplôme offre un premier niveau de qualification à ceux qui souhaitent accéder rapidement à la vie active dans le domaine de l'accompagnement à l'autonomie de la personne âgée accueillie en structures sociales et/ou médico-sociale. Le titulaire du CAP AAGA pourra exercer ses fonctions en qualité d'agent de service hôtelier, maître/maîtresse de maison...

Possibilité de **poursuivre en Mention complémentaire « aide à domicile » (MCAD)** : Formation diplômante sur un an, de niveau 3 pour se spécialiser dans le domaine de l'intervention au domicile privé de la personne.

Sur demande de la famille et sous réserve d'avis du conseil de classe l'élève diplômé de CAP AAGA peut **accéder à la formation Bac pro ASSP** (accompagnement soins, services, à la personne) en année de première.

